

La France : une nouvelle place dans le monde

- Comment la France redéfinit-elle son rôle dans le monde de 1945 à 1974 ?

» De 1945 au début des années 1970, la France retrouve un rôle international en s'adaptant aux bouleversements du monde.

» Avant d'accepter la décolonisation, elle mène deux guerres en Indochine et en Algérie. La guerre d'Algérie entraîne la chute de la IV^e République et le retour au pouvoir du général de Gaulle, qui crée la V^e République en 1958.

» La France joue un rôle important dans les débuts de la construction européenne, dans le contexte de la guerre froide où les États-Unis souhaitent renforcer l'Europe occidentale. Sans renier l'Alliance atlantique, de Gaulle veut cependant affirmer l'indépendance de la France. Il utilise les atouts légués par la IV^e République : la modernisation de l'économie et l'arme nucléaire.

La politique de « grandeur »

De Gaulle, en visite officielle au Cambodge, ancien protectorat français, est accueilli par le prince Norodom Sihanouk. Le 1^{er} septembre 1966, à Phnom-Penh, il prononce un célèbre discours dans lequel il appelle à la fin de la guerre du Vietnam, prenant ainsi ses distances avec les États-Unis. En uniforme, le « Général » veut incarner partout dans le monde une France qui renoue avec sa « grandeur » passée.

Le général de Gaulle en visite officielle au Cambodge avec le prince Norodom Sihanouk, 1966.



TOUS LES TEXTES EN VERSION DYS
lyceen.nathan.fr/lequintrecterm-2020



REPÈRES

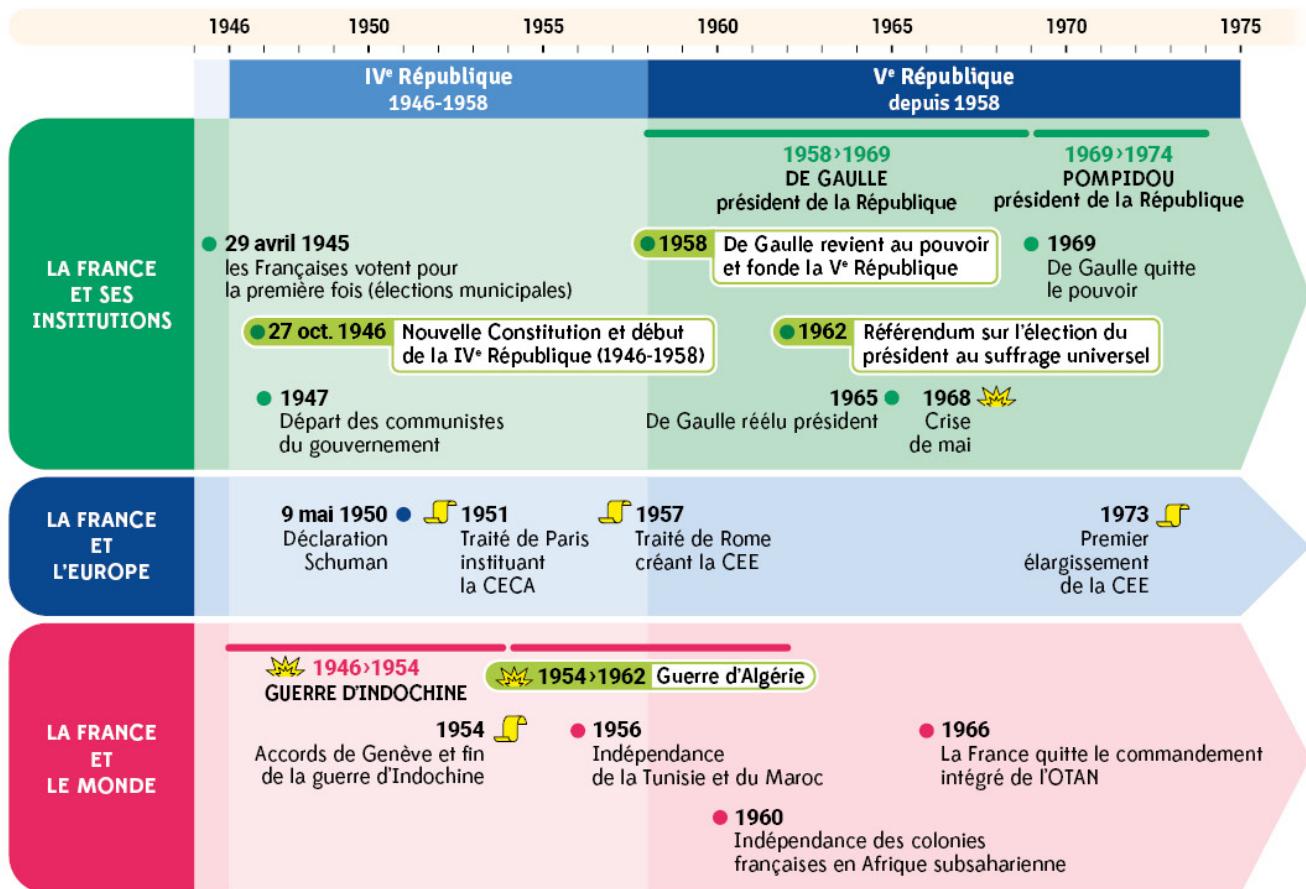
La France : une nouvelle place dans le monde

Dans les chapitres précédents

● **Dans le chapitre 4**, vous avez vu comment le Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par le général de Gaulle, restaure la démocratie dans la France libérée.

Dans ce chapitre

Nous allons étudier la situation de la France entre 1945 et 1974 : elle fait face aux défis de la décolonisation, de la guerre froide et de la construction européenne ; elle modernise son économie ; elle change ses institutions en 1958, passant de la IV^e à la V^e République.



Points de passage



La guerre d'Algérie et ses mémoires

L'Algérie a conquis son indépendance au prix d'une longue guerre de décolonisation contre la France, qui suscite encore de fortes tensions mémoriales.



La Constitution de 1958

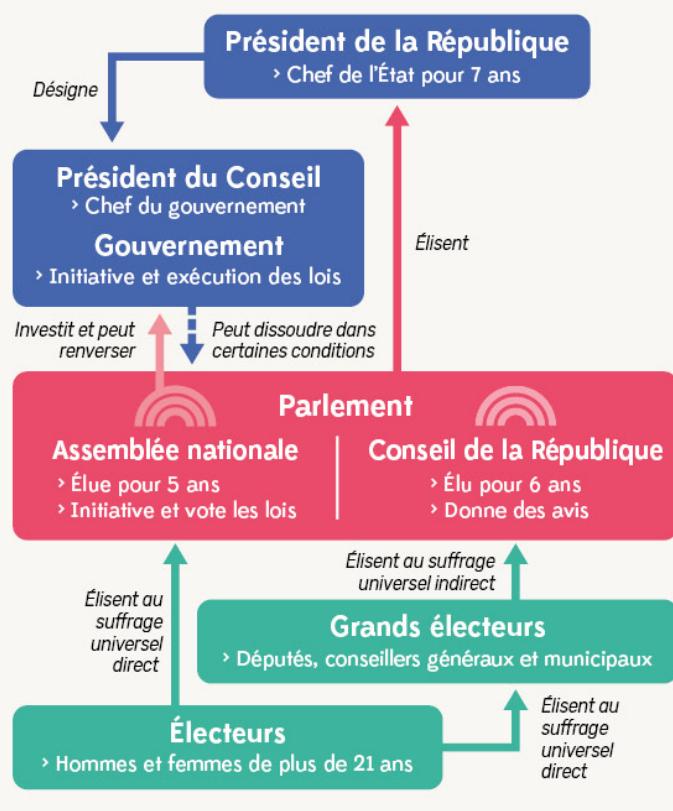
Elle fonde la V^e République sur un pouvoir présidentiel fort, voulu et incarné par le général de Gaulle.



Charles de Gaulle et Pierre Mendès France : deux conceptions de la République

Partisan du régime parlementaire et grande figure de la IV^e République, Pierre Mendès France s'oppose à la conception gaulliste du pouvoir.

1 Les institutions de la IV^e République



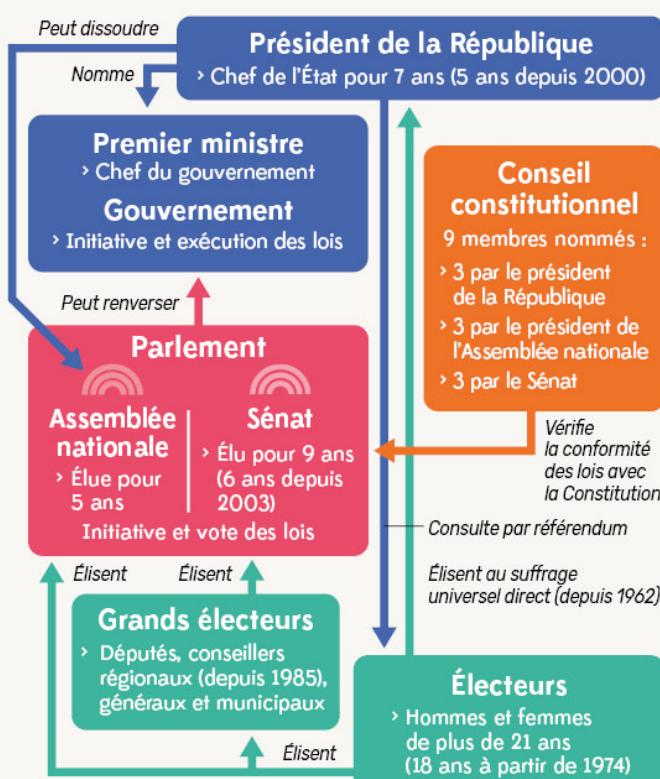
La IV^e République : un régime d'assemblée

● La IV^e République s'est voulu différente de la précédente. Pourtant, elle est très proche de la III^e République.

● Le président de la République a un rôle limité. Le pouvoir exécutif est essentiellement détenu par le **président du Conseil**, une fonction qui n'était pas bien définie sous la III^e République. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale, mais dans des conditions très restrictives (qui n'ont été réunies qu'une seule fois, en 1955).

● En revanche, le gouvernement peut facilement être renversé par les députés. C'est un **régime parlementaire** avec un **exécutif faible**, ce qui ressemble à un **régime d'assemblée**.

2 Les institutions de la V^e République



La V^e République : un régime semi-présidentiel

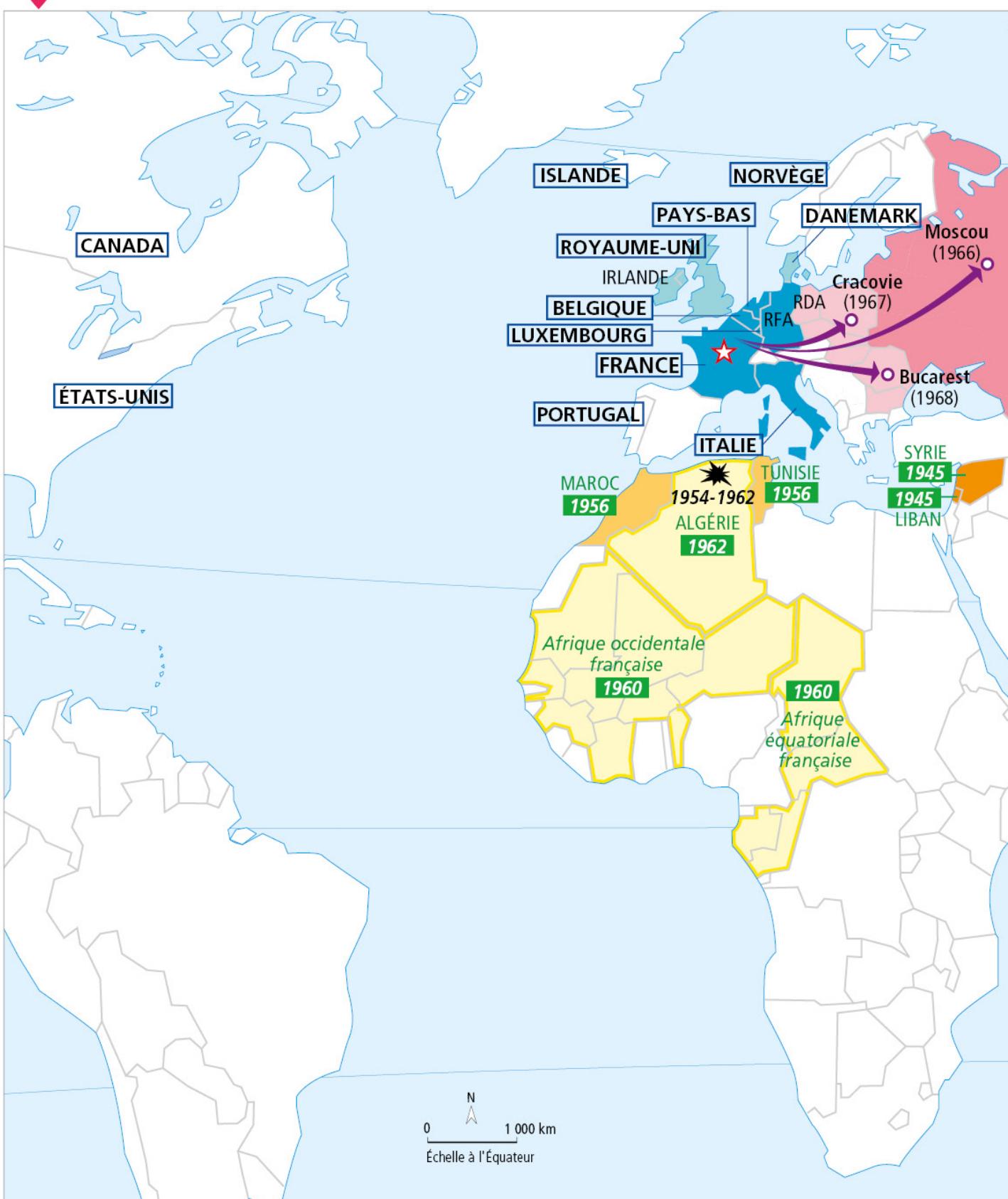
● La V^e République veut corriger les défauts de la IV^e, en renforçant l'exécutif. Elle reste un régime parlementaire, car le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale et celle-ci peut être dissoute par le président de la République.

● Mais ce dernier a une forte légitimité, puisqu'il est élu non par le seul Parlement comme sous les deux précédentes républiques, mais par un collège de grands électeurs, puis dès 1962, au **suffrage universel direct**. La répartition des rôles entre le président de la République et le Premier ministre peut faire l'objet d'interprétations différentes.

● La V^e République n'est ni un régime présidentiel ni un régime parlementaire « classique » où le Premier ministre détient la quasi-totalité du pouvoir exécutif. On parle souvent d'un régime « **semi-présidentiel** ».

REPÈRES

La France et le monde (1944-1974)



Carte interactive



- Repères p. 178, p. 180
- Dossier p. 184
- Biographies p. 342

 Podcast du cours

Vocabulaire

- ◆ **CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier)** : créée en 1951 par six États (France, RFA, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg).
- ◆ **Commissaire au Plan** : haut fonctionnaire chargé de fixer les grandes orientations de l'économie française dans un plan indicatif.
- ◆ **Décolonisation** : passage pour un territoire du statut de colonie à celui d'État souverain.
- ◆ **FLN (Front de libération nationale)** : > voir p. 186.
- ◆ **GPRF (Gouvernement provisoire de la République française)** : créé à Alger le 3 juin 1944, il succède au CFLN (> voir p. 102).

Un électorat très sollicité

29 avril 1945	● Les Françaises votent pour la première fois (élections municipales).
21 oct. 1945	● Élections législatives et référendum « pour ou contre le retour à la III ^e République » (96 % « contre »).
5 mai 1946	● Référendum : rejet d'un premier projet de Constitution.
2 juin 1946	● Élections législatives.
13 oct. 1946	● Référendum : adoption de la Constitution.
10 nov. 1946	● Élections législatives.

1. La IV^e République face à de nouveaux défis (1946-1958)

Née en 1946, la IV^e République doit relever de nombreux défis. En effet, la France est confrontée à la décolonisation et, en parallèle, elle s'engage dans la construction européenne dans le contexte de la guerre froide.

A Une nouvelle république

● **Une naissance laborieuse.** Une fois l'ordre rétabli, le GPRF présidé par de Gaulle se consacre à la restauration de la République. De nombreux scrutins sont organisés, auxquels les femmes participent, car l'ordonnance du 21 avril 1944 leur a accordé le droit de vote et d'éligibilité. Alors que les partis de gauche et du centre s'opposent à son projet de renforcement de l'exécutif, de Gaulle démissionne le 20 janvier 1946. La Constitution de la IV^e République est adoptée par référendum le 27 octobre 1946. Elle instaure un régime parlementaire avec une nette prédominance de l'Assemblée nationale.

● **Un régime instable.** Élu à la **représentation proportionnelle**, l'Assemblée est divisée en de nombreux partis. Deux des plus importants font obstacle au régime à partir de 1947. À gauche, le Parti communiste quitte en effet le gouvernement, auquel il reproche d'être allié aux États-Unis dans la guerre froide qui commence. À droite, de Gaulle fonde le RPF pour s'opposer à la IV^e République. Les gouvernements doivent donc s'appuyer sur une majorité formée des socialistes et des partis centristes. Mais, parce qu'elle se divise souvent sur les grands défis que doit affronter la IV^e République, comme la décolonisation et la construction européenne, cette majorité est instable.

B La fin de l'empire colonial

● **Le refus des indépendances.** La France accepte mal le processus de **décolonisation** encouragé à partir de 1945 par l'ONU, les États-Unis et l'URSS. Toujours considéré comme une source de richesse et de puissance, l'empire colonial est rebaptisé « Union française » et réformé en surface. Mais la France réprime violemment les émeutes qui éclatent le mai 1945 à Sétif au cri de « Vive l'Algérie libre et indépendante ! », puis le soulèvement de 1947 à Madagascar. Au sein de l'Indochine française (Vietnam, Laos, Cambodge), Hô Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam le 2 septembre 1945. La France répond par la guerre d'Indochine (1946-1954), qu'elle perd à l'issue de la bataille de Diên Biên Phu. Pierre Mendès France, président du Conseil, signe les accords de Genève le 21 juillet 1954, qui marquent l'indépendance du Laos, du Cambodge et du Vietnam. Ce dernier est séparé en deux entités.

● **L'obsession algérienne.** La guerre se déclenche alors en Algérie, avec le soulèvement lancé le 1^{er} novembre 1954 par le **FLN**. La situation particulière de l'Algérie, considérée comme un prolongement de la France et divisée en départements, explique l'escalade dans la répression menée par l'armée française. La IV^e République accepte, en 1956, l'indépendance des protectorats du Maroc et de la Tunisie et l'autonomie des colonies d'Afrique subsaharienne (loi-cadre Defferre), mais elle refuse toute négociation avec les indépendantistes algériens.

C Les débuts de la construction européenne

● **L'Europe dans la guerre froide.** Pour certains dirigeants de la IV^e République, l'Europe apparaît comme le substitut à l'Empire : la perte des colonies sera compensée par la coopération européenne. Ce projet est soutenu par les États-Unis, qui veulent renforcer l'Europe occidentale alors que la guerre froide commence. L'aide américaine proposée en 1947 par le **plan Marshall** et répartie par l'**OECE** doit endiguer la progression du communisme en Europe et faire de celle-ci un marché pour les exportations des États-Unis.

● **Un premier pas décisif.** Le rapprochement franco-allemand permet ensuite d'accélérer la construction européenne. Le projet imaginé par Jean Monnet, **commissaire au Plan**, est présenté le 9 mai 1950 par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères. Ce projet prévoit de confier la gestion des secteurs clés du charbon et de l'acier à une Haute Autorité dotée d'un pouvoir supranational : la **CECA** est créée le 18 avril 1951.

● **La création de la CEE.** Une deuxième étape est franchie après la crise de Suez, quand la France doit retirer ses troupes d'Égypte sous la pression des États-Unis et de l'URSS (1956). Cette humiliation encourage la IV^e République à poursuivre la construction européenne pour regagner ainsi de l'influence. Le 25 mars 1957, les deux traités de Rome sont signés par les six États membres de la CECA. Ils instituent un marché économique commun (CEE : Communauté Économique Européenne) et une Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) ou Euratom. Une ère nouvelle commence pour la France : en abandonnant une partie de sa souveraineté à la CEE, elle entend développer son économie et participer à un ensemble politique capable de peser dans le monde.

L'Empire français de 1945 à 1958

- Indépendances et rattachements
- Guerres
- Répressions

	Statut en 1945	Évolution de 1945 à 1958
Syrie et Liban	Mandats de la SDN	Indépendance en 1946
Comptoirs de l'Inde	Colonies	Rattachement à l'Inde en 1956
Indochine	Colонie (Cochinchine), protectorats (Annam, Tonkin, Laos, Cambodge)	Guerre de 1946 à 1954 Indépendance en 1954 du Laos, du Cambodge et du Vietnam (Annam, Tonkin et Cochinchine)
Algérie	Départements	Répression en 1945 Guerre à partir de 1954
Maroc et Tunisie	Protectorats	Indépendance en 1956
AOF et AEF	Colonies	Autonomie en 1956
Madagascar	Colonie	Répression en 1947

Vocabulaire

◆ **OECE (Organisation Économique de Coopération Économique) :** créée en 1948 pour répartir l'aide américaine entre les pays d'Europe de l'Ouest. C'est le premier organisme de coopération économique fondé en Europe.

◆ **Plan Marshall :** programme d'aide économique des États-Unis à l'Europe, lancé en 1947 par George Marshall (secrétaire d'État aux Affaires étrangères). En anglais : *European Recovery Program (ERP)*.

◆ **Représentation proportionnelle :** mode de scrutin dans lequel chaque parti présente une liste de candidats et obtient un nombre d'élus proportionnel aux voix en sa faveur. Elle permet une représentation fidèle de l'électorat, mais rend plus difficile la formation d'une majorité stable.

◆ **RPF (Rassemblement du peuple français) :** premier parti gaulliste fondé en 1947.

Réviser son cours

1. Pourquoi la IV^e République est-elle un régime instable ?
2. Comment la France aborde-t-elle la décolonisation ?
3. Pourquoi la IV^e République s'engage-t-elle dans la construction européenne ?

► Cours p. 182

La France dans l'Europe de la guerre froide

La France fait partie des alliés des États-Unis qui bénéficient à partir de 1947 du plan Marshall. Elle participe donc à l'OECE, première organisation européenne de coopération économique. Mais les dirigeants de la IV^e République vont plus loin, en comprenant que le rapprochement franco-allemand permet de lancer une réelle construction européenne. C'est pourquoi le 9 mai, date de la déclaration Schuman en 1950, est depuis 1985 la Journée de l'Europe.

» Quel rôle joue la France dans les débuts de la construction européenne ?



1 Le parapluie européen

Affiche éditée par l'association Paix et liberté, créée par les partis de centre droit pour lutter contre le communisme, 1951.

2 Comment sortir de l'impasse ?

Dans deux notes les 2 et 3 mai 1950, Jean Monnet, commissaire au Plan et considéré comme un des « pères de l'Europe », présente la construction européenne comme une nécessité dans un contexte troublé.



Note du 2 mai.

La guerre froide est devenue une réalité. Un état de guerre existe entre l'Occident groupé activement autour des États-Unis et l'URSS appuyée par les partis communistes des pays occidentaux.

Note du 3 mai.

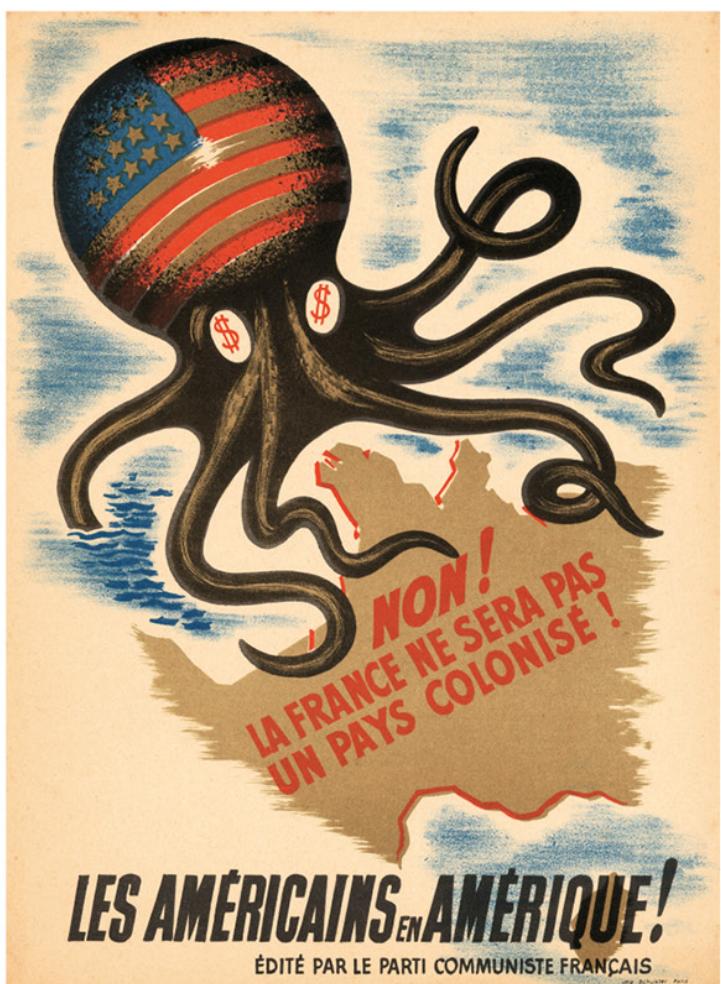
De quelque côté qu'on se tourne, dans la situation du monde actuel, on ne rencontre que des impasses, qu'il s'agisse de l'acceptation grandissante d'une guerre jugée inévitable, du problème de l'Allemagne¹, de la continuation du relèvement français, de l'organisation de l'Europe, de la place même de la France dans l'Europe et dans le monde. Les esprits se cristallisent sur un objectif simple et dangereux : la guerre froide. [...] D'une pareille situation, il n'est qu'un moyen de sortir : une action concrète et résolue, portant sur un point limité mais décisif, qui entraîne sur ce point un changement fondamental et, de proche en proche, modifie les termes mêmes de l'ensemble des problèmes. Il faut changer le cours des événements ; pour cela, il faut changer l'esprit des hommes.

Jean Monnet, note du 2 mai 1950 intitulée « Réflexions à la veille des consultations entre les gouvernements des États-Unis, de Grande-Bretagne et de France » et note du 3 mai 1950, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, archives Jean Monnet.

¹. Il s'agit de réintégrer l'Allemagne dans le bloc occidental et donc de faire accepter son réarmement à court terme.



Jean Monnet,
père fondateur de l'Europe



3 La pieuvre américaine

Affiche publiée par le Parti communiste français, 1950.

4 La déclaration Schuman

Dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, présente officiellement le projet conçu par Jean Monnet. Ce discours aboutit quelques mois plus tard à la création de la CECA (avril 1951) et à la réconciliation franco-allemande.



L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose immédiatement l'action sur un point limité mais décisif. Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

Robert Schuman, déclaration du 9 mai 1950.



Robert Schuman,
père de l'Europe

Questions

Parcours A Répondre aux questions

- Explicitez** la métaphore du parapluie en précisant de quoi il est fait, qui il protège, et de quelle menace (**doc. 1**).
- Explicitez** la métaphore de la pieuvre en précisant d'où elle vient, qui elle représente et quelle est sa proie (**doc. 3**).
- Comparez** ces deux affiches pour montrer que la guerre froide divise l'opinion française sur la politique menée par la IV^e République (**doc. 1 et 3**).
- Analysez** la méthode de Monnet et Schuman, en montrant que la CECA doit permettre de sortir d'une situation de blocage par une « action concrète sur un point limité mais décisif » (**doc. 2 et 4**).
- À partir des réponses aux questions précédentes, répondez de manière organisée à la problématique.

ou

Parcours B Rédiger un article

Vous devez rédiger un article pour « réhabiliter » la IV^e République en montrant le rôle qu'elle a joué dans la construction européenne.

- Vous appellerez d'abord le contexte de la guerre froide dans lequel est née la construction européenne et qui conditionne la politique française.
- Vous montrerez ensuite comment la CECA a permis de débloquer la situation.
- Vous expliquerez, enfin, pourquoi le 9 mai 1950 est considéré comme une date essentielle dans la construction européenne.

- Repères p. 178, p. 180
- Points de passage p. 188, p. 190, p. 192, p. 194
- Biographies p. 342

 Podcast du cours

Vocabulaire

- ◆ **FLN (Front de libération nationale)** : parti nationaliste créé à Alger en 1954 et qui s'impose par la force comme le seul acteur de la lutte pour l'indépendance.
- ◆ **Harkis** : Algériens musulmans rattachés à des unités de l'armée française (200 000 combattants).
- ◆ **MNA (Mouvement national algérien)** : parti nationaliste rival du FLN, créé en 1954 par Messali Hadj et bien implanté notamment chez les travailleurs algériens en métropole.
- ◆ **OAS (Organisation de l'armée secrète)** : créée en 1961 par les pieds-noirs les plus radicaux pour empêcher l'indépendance de l'Algérie.
- ◆ **Pieds-noirs** : surnom donné aux Français et autres Européens vivant en Algérie.
- ◆ « **Porteurs de valises** » : surnom donné aux militants français aidant le FLN en métropole en transportant des faux papiers et de l'argent.

2. La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime (1958-1962)

La IV^e République est incapable de trouver une solution à la guerre en Algérie. À la faveur d'une tentative de coup d'État à Alger, de Gaulle est rappelé au pouvoir et propose une nouvelle république dont la Constitution est adoptée en 1958. C'est la naissance de la V^e République.

A Le changement de république

- **L'homme providentiel** ? Dans un contexte d'instabilité ministérielle, la IV^e République mène une politique jugée trop hésitante par les **pieds-noirs** partisans de l'Algérie française. Ils se révoltent le 13 mai 1958 à Alger et forment un Comité de salut public soutenu par l'armée et dirigé par le général Massu. Les révoltés lancent un appel au général de Gaulle, tout en préparant un coup d'État militaire contre le gouvernement. De Gaulle profite de la situation pour apparaître comme un recours : il est investi président du Conseil le 1^{er} juin par l'Assemblée et obtient les pleins pouvoirs pendant six mois pour soumettre une nouvelle Constitution aux Français.
- **La V^e République**. La rédaction de la Constitution est confiée à un comité d'experts dirigé par Michel Debré. De Gaulle la présente le 4 septembre 1958 à Paris, dans une grande cérémonie organisée place de la République. Elle est adoptée par référendum le 28 septembre avec plus de 79 % de « oui » et proclamée le 4 octobre. Elle organise un régime parlementaire avec un président de la République élu pour sept ans et disposant de pouvoirs supérieurs à ceux du Premier ministre. Le 21 décembre 1958, un collège électoral de 80 000 personnes élit de Gaulle premier président de la V^e République.

POINT DE PASSAGE La Constitution de 1958 > p. 192

POINT DE PASSAGE Charles de Gaulle et Pierre Mendès France : deux conceptions de la République > p. 194

B De Gaulle et la guerre d'Algérie

- **De l'Algérie française...** Venu à Alger dès le 4 juin 1958, de Gaulle a rassuré les partisans de l'Algérie française en déclarant : « Je vous ai compris. » Afin d'apaiser les tensions, il propose aux combattants algériens de rendre les armes : c'est la « paix des braves ». Lors d'un discours à Constantine, le 3 octobre 1958, il présente un plan de développement économique pour lutter contre les inégalités, seules responsables selon lui du conflit. Pourtant de Gaulle commence à penser que la décolonisation est inéluctable et qu'il faut négocier avec les indépendantistes algériens.

● ...à l'autodétermination. Parallèlement, le **FLN** crée en septembre 1958 le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Il s'impose ainsi comme le représentant du peuple algérien aux dépens du **MNA**. Le 16

septembre 1959, de Gaulle propose de consulter les Algériens : la population métropolitaine est favorable à l'autodétermination, mais en Algérie la population européenne y est opposée. Le mécontentement engendre le 22 avril 1961 le putsch des généraux d'Alger, mis en échec par de Gaulle. Ce coup d'État manqué aboutit à la formation de l'**OAS**, qui exporte en métropole son combat pour une Algérie française.

C Les conséquences de la guerre d'Algérie en France

- **La guerre civile en métropole.** Depuis 1958, le FLN ouvre un second front en France métropolitaine pour forcer de Gaulle à négocier. La préfecture de police de Paris impose un couvre-feu aux musulmans : le soir du 17 octobre 1961, plus de 20 000 Algériens manifestent dans la capitale pour protester contre cette mesure de ségrégation. En lutte contre le FLN, la police française frappe sans distinction et tue de nombreux manifestants. Une partie de l'opinion française, notamment les « **porteurs de valises** », soutient la cause algérienne et dénonce l'usage de la torture par l'armée française.
- **Le renforcement du pouvoir présidentiel.** En août 1962, l'OAS s'en prend directement au Général en mitraillant sa voiture : c'est l'attentat raté du Petit-Clamart. De Gaulle profite de l'émotion pour proposer l'élection du président au suffrage universel direct. Cette innovation majeure, qui renforce l'autorité du chef de l'État, est approuvée par référendum le 28 octobre 1962, malgré les protestations de la gauche.
- **Les accords d'Évian et l'arrivée des rapatriés.** Signés le 18 mars 1962 et ratifiés par référendum, les accords d'Évian mettent un terme à la guerre. Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu est proclamé, mais dans cette période de transition, la violence continue. Les **harkis** sont abandonnés par la France : seuls 43 000 parviennent à fuir les massacres en Algérie et sont installés dans des camps en France. Les pieds-noirs quittent l'Algérie dans la précipitation et deviennent des « rapatriés », parfois mal accueillis. L'indépendance de l'Algérie est proclamée le 5 juillet 1962.

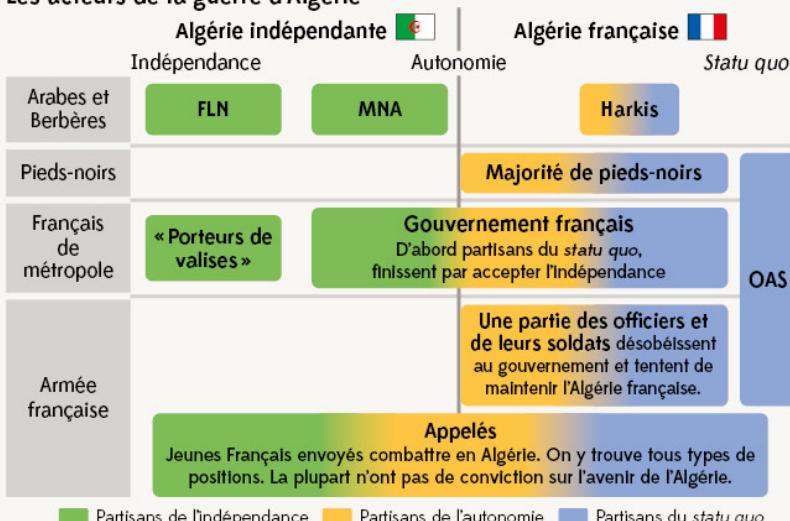
POINT DE PASSAGE La guerre d'Algérie > p. 188

POINT DE PASSAGE Les mémoires de la guerre d'Algérie > p. 190

L'HISTOIRE EN DÉBAT

Selon l'historien américain Grey Anderson (*La guerre civile en France, 1958-1962. Du coup d'État gaulliste à la fin de l'OAS*, La Fabrique, 2018), la crise politique traversée par la France entre 1958 et 1962 a été largement occultée. L'auteur insiste sur le contexte insurrectionnel qui a permis le retour du général de Gaulle au pouvoir et sur la violence qui marque cette période, comme le montre le titre de son livre.

Les acteurs de la guerre d'Algérie



Réviser son cours

1. Pourquoi la crise algérienne a-t-elle entraîné un changement de république en France ?
2. Comment a évolué la politique du général de Gaulle vis-à-vis de l'Algérie ?
3. Quelles sont les conséquences de la guerre d'Algérie en France métropolitaine ?



POINT DE PASSAGE

► Cours p. 186

CONTEXTE

- En 1954, le FLN lance des attaques terroristes en Algérie. La France réplique par une violente répression marquant le début d'une guerre qui dure huit années.
- L'armée française livre une lutte sans merci au FLN, n'hésitant pas à recourir à la torture. Cette escalade aggrave les tensions et est dénoncée par une partie de l'opinion française.
- Arrivé au pouvoir en 1958 grâce à la révolte des partisans de l'Algérie française, de Gaulle finit par négocier avec le FLN, ce qui lui vaut la haine des extrémistes de l'OAS.



Témoignages des victimes de la torture

1 ^{er} nov. 1954	● Fondation du FLN (Front de libération nationale), suivie de la « Toussaint rouge » (attentats du FLN).
1956	● Le gouvernement décide d'envoyer en Algérie les appelés du contingent (les jeunes Français effectuant leur service militaire).
15 mai 1958	● Création d'un Comité de salut public à Alger.
19 sept. 1958	● Proclamation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) par le FLN.
16 sept. 1959	● De Gaulle annonce un référendum sur l'autodétermination des Algériens.
Février 1961	● Création de l'OAS (Organisation de l'armée secrète).
21 avril 1961	● Putsch des généraux à Alger.
18 mars 1962	● Accords d'Évian .
5 juillet 1962	● Indépendance de l'Algérie .

La guerre d'Algérie

>> Comment expliquer la guerre d'Algérie ?



1 La guerre d'Algérie (1954-1962)



1. Un peuplement européen minoritaire

Population européenne en 1954

- Entre 45 % et 50 % de la population totale
- Entre 11 % et 45 % de la population totale
- Population européenne quasiment nulle

2. Les soulèvements contre la présence française

- Principales attaques du FLN le 1^{er} novembre 1954
- Foyers d'insurrection 1954-1958
- Expansion de l'insurrection

2 « L'Algérie, c'est la France »

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, des attaques à main armée, des attentats à la bombe, des sabotages de lignes et de voies de communication, des incendies enfin ont eu lieu sur l'ensemble du territoire algérien, de Constantine à Alger et d'Alger à Oran. [...] De même que le Maroc et la Tunisie ont connu ce phénomène du terrorisme individuel dans les villes et dans les campagnes, faut-il que l'Algérie ferme la boucle de cette ceinture du monde en révolte depuis quinze ans contre les nations qui prétendaient les tenir en tutelle ? Eh bien ! non, cela ne sera pas, parce qu'il se trouve que l'Algérie, c'est la France, parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont des départements de la République française. Des Flandres jusqu'au Congo, s'il y a quelque différence dans l'application de nos lois, partout la loi s'impose et cette loi est la loi française.

François Mitterrand (1916-1996), ministre de l'Intérieur du gouvernement de Pierre Mendès France, discours à l'Assemblée nationale, 12 novembre 1954.

3 « L'Algérie n'est pas la France »

Le 19 septembre 1958, un Gouvernement provisoire de la République algérienne a été proclamé. Cette proclamation, faite au nom d'un peuple qui combat depuis quatre ans pour son indépendance, restaure l'État algérien que les vicissitudes de la conquête militaire de 1830 ont brutalement et injustement supprimé de la carte politique de l'Afrique du Nord. [...] Le peuple algérien est un peuple pacifique. C'est constraint par le colonialisme français qu'il a pris les armes après avoir épuisé tous les moyens pacifiques pour recouvrer sa liberté et son indépendance. La fiction de l'Algérie française, le mythe de l'intégration, n'ont d'autre fondement que la politique de la force. L'Algérie n'est pas la France. Le peuple algérien n'est pas français. Émettre la prétention de « franciser » notre pays constitue une aberration, une entreprise anachronique et criminelle condamnée par la Charte des Nations unies. [...] Notre peuple ne déposera les armes que le jour où ses droits de peuple souverain seront reconnus.

Programme du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) publié par *El Moudjahid*, journal du FLN, 19 septembre 1958.



4 Des prisonniers de guerre

Des indépendantistes algériens faits prisonniers par l'armée française, Algérie, mai 1957.

Questions

- Montrez** que la France refuse d'envisager l'indépendance de l'Algérie en 1954, parce que celle-ci a un statut particulier dans l'empire français (**doc. 1 et 2**).
- Caractérissez** l'action de la France en Algérie telle qu'elle est dénoncée par le FLN (**doc. 3 et 4**).
- Expliquez** pourquoi certains Français s'opposent à la politique menée par le gouvernement en Algérie (**doc. 5**).
- À partir des réponses aux questions précédentes, répondez de manière organisée à la problématique.

Focus sur le document 3

- Montrez** que le FLN situe son combat dans la longue durée de l'histoire algérienne.
- Expliquez** la référence à la Charte des Nations unies.
- Analysez** la présentation qui est faite de la politique française en Algérie.
- Expliquez** ce que signifie la création du GPRA.
- Montrez** que le FLN veut justifier la lutte armée et réfuter ainsi les accusations portées contre lui.

5 Des Français contre la guerre d'Algérie

Manifestation pour la paix en Algérie, Gennevilliers, 5 juillet 1961.





POINT DE PASSAGE

► Cours p. 186

CONTEXTE

- La guerre d'Algérie est le ciment de l'identité algérienne parce qu'elle a été une guerre de libération nationale. Sa mémoire officielle est entretenue par l'État algérien, dirigé depuis 1962 par le FLN. Il accuse la France de pas reconnaître ses « crimes coloniaux ».
- En France, on a pendant longtemps parlé pudiquement des « événements d'Algérie ». C'est seulement en 1999 que la loi française emploie les termes « guerre d'Algérie ». Les tensions entre les différents groupes mémoriels (pieds-noirs, harkis, militants pro-FLN, ...) compliquent la perception de ce conflit et la construction d'une mémoire officielle.



Vidéo
La mémoire divisée
des pieds-noirs

8 mai 1945	Massacre de Sétif.
17 oct. 1961	Répression meurtrière d'une manifestation de la fédération de France du FLN.
18 mars 1962	Accords d'Évian.
19 mars 1962	Cessez-le-feu.
26 mars 1962	L'armée française tire sur des manifestants européens proches de l'OAS rue d'Isly à Alger (46 morts).
Mai 1962	Multiples violences de l'OAS contre les indépendantistes et du FLN contre des harkis et des pieds-noirs.
5 juil. 1962	Indépendance de l'Algérie.
5 juil. 1962	Plusieurs centaines de pieds-noirs sont massacrés à Oran sans que l'armée française n'intervienne.

Les mémoires de la guerre d'Algérie

► Pourquoi la guerre d'Algérie est-elle une guerre des mémoires ?



1 Contre le square du 19 mars 1962

Manifestation des rapatriés d'Algérie à Valence (Drôme) contre la création d'un square du 19 mars 1962, le 14 mars 2009.

2 La torture en Algérie : le cas Maurice Audin

Au soir du 11 juin 1957, Maurice Audin, assistant de mathématiques à la faculté d'Alger, militant du Parti communiste algérien (PCA), est arrêté à son domicile par des militaires. [...] Maurice Audin n'a jamais réapparu et les circonstances exactes de sa disparition demeurent floues. Le récit de l'évasion qui figure dans les comptes rendus et procès-verbaux officiels souffre de trop de contradictions et d'invraisemblances pour être crédible. Il s'agit manifestement d'une mise en scène visant à camoufler sa mort. Les éléments recueillis au cours de l'instruction de la plainte de Josette Audin ou auprès de témoins indiquent en revanche avec certitude qu'il a été torturé. [...] La République ne saurait, par conséquent, minimiser ni excuser les crimes et atrocités commis de part et d'autre durant ce conflit. La France en porte encore les cicatrices, parfois mal refermées. Aussi le travail de mémoire ne s'achève-t-il pas avec cette déclaration. Cette reconnaissance vise notamment à encourager le travail historique sur tous les disparus de la guerre d'Algérie, français et algériens, civils et militaires. [...] L'approfondissement de ce travail de vérité doit ouvrir la voie à une meilleure compréhension de notre passé, à une plus grande lucidité sur les blessures de notre histoire, et à une volonté nouvelle de réconciliation des mémoires et des peuples français et algérien.

Texte remis par le président de la République française, Emmanuel Macron, le 13 décembre 2018 à la veuve de Maurice Audin.



Emmanuel Macron reconnaît la responsabilité de la France



3 La mémoire officielle en Algérie

Traduction :
« 5 juillet 1962 »

Monument aux martyrs d'Ouled Fayet (périphérie d'Alger), détail.

4 Des « mémoires cloisonnées »

Dans les quotidiens algériens en date du 8 mai 2016, on peut lire les titres suivants :

El Watan : « La France sommée de reconnaître ses crimes coloniaux. »

El Moudjahid, organe officiel du pouvoir : « Le génocide du 8 mai 1945. Crime d'État de la France coloniale. » En sous-titre : « Jusqu'à présent, soixante et onze ans après les faits, la France refuse obstinément de reconnaître ces tueries à large échelle. »

Visiblement, le pouvoir algérien et certaines fractions significatives de la société ne renoncent pas à une légitimation de la nation qui se revendique de l'héritage du combat pour l'indépendance. [...] En France, pour les immigrés algériens et leurs enfants, la date du 17 octobre 1961¹, moment du massacre de travailleurs algériens à Paris, s'est imposée comme date du souvenir. Mais l'absence de consensus sur une date unique entre les principaux groupes de mémoire (pieds-noirs et harkis, appelés français du contingent ou immigrés) signifie qu'il est difficile de se réconcilier, que la mémoire retrouvée ne suffit pas. Les mémoires cloisonnées ne parviennent pas à apaiser les obsessions ou les douleurs liées à la séquence de la guerre d'Algérie. [...] Les jeunes générations éprouvent le besoin de s'inscrire dans une généalogie, une filiation, de savoir quelle a été l'attitude du père ou du grand-père dans cette guerre.

Renaud de Rochebrune et Benjamin Stora, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens*, tome II, éditions Denoël, 2016.

1. La manifestation des Algériens à Paris est violemment réprimée par la police. Le bilan, très discuté par les historiens, se situe entre 30 et plus de 100 morts.

Questions

Parcours A Répondre aux questions

- Expliquez l'objectif de cette manifestation (doc. 1).
- Résumez les propos du président de la République en 2018 à propos du rôle de la France dans la guerre d'Algérie (doc. 2).
- Décrivez l'image de l'indépendance transmise par l'État algérien (doc. 3).
- Montrez que le choix d'un jour de commémoration divise les différents groupes mémoriels (doc. 4).
- À partir des réponses aux questions précédentes, répondez de manière organisée à la problématique.

ou

Parcours B Faire un tableau de synthèse

À partir de ces documents, complétez un tableau pour décrire la guerre des mémoires à propos de la guerre d'Algérie.

Groupe mémoriel	Revendication	Rapport du pouvoir en place à la mémoire
Doc. 1		
Doc. 2		
Doc. 3		
Doc. 4		



POINT DE PASSAGE

Cours p. 186

CONTEXTE

- En mai 1958, l'insurrection des Français d'Algérie, soutenue par l'armée, permet à de Gaulle de revenir au gouvernement. Dernier Premier ministre d'une IV^e République qu'il a toujours combattue, il reçoit les pleins pouvoirs pour rédiger une nouvelle Constitution.
- Présentée par de Gaulle lui-même le 4 septembre à Paris, place de la République, la Constitution est adoptée le 28 septembre par référendum (79,25 % de « oui ») et promulguée le 4 octobre 1958.
- De Gaulle fonde ainsi la V^e République, en faisant triompher les idées qu'il défend depuis 1945 : un régime parlementaire avec un président fort, ce qu'on appelle souvent un régime semi-présidentiel.



De Gaulle défend la Constitution face aux Français

13 mai 1958	Un Comité de salut public dirigé par le général Massu prend le pouvoir à Alger et en appelle au général de Gaulle pour régler la question algérienne.
29 mai 1958	Le président René Coty demande à de Gaulle de former un gouvernement.
1 ^{er} juin 1958	De Gaulle reçoit l'investiture du Parlement.
3 juin 1958	De Gaulle obtient les pleins pouvoirs de l'Assemblée pour rédiger une Constitution.
Juillet-août 1958	Rédaction de la Constitution par un comité de juristes, de parlementaires et de ministres dirigé par Michel Debré.
4 sept. 1958	De Gaulle présente le projet de Constitution lors d'une cérémonie place de la République.
22 sept. 1958	La Constitution est approuvée par référendum (« oui » à 79,25 %).
21 déc. 1958	De Gaulle élu premier président de la V ^e République.

La Constitution de 1958

Comment la Constitution de 1958 modifie-t-elle l'équilibre des pouvoirs ?

1 Le président de la République et le Premier ministre

Art. 5. Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale. [...]

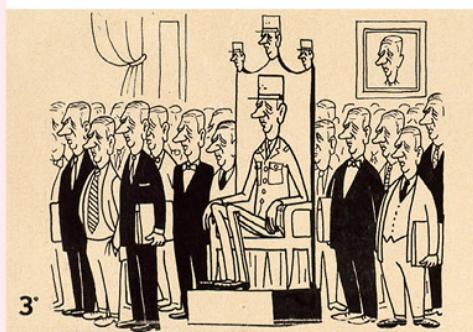
Art. 8. Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. [...]

Art. 12. Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. [...]

Art. 16. Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel. Il en informe la Nation par un message. [...]

Art. 20. Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement. [...]

Extraits de la Constitution du 4 octobre 1958.



La Constitution est faite pour de Gaulle. Ses ministres seront ses doublures (Art. 6-8-23). L'Assemblée ne pourra rien contre lui.



Il pourra s'arroger tout le pouvoir en déclarant "les institutions en danger" ; imitant Charles X, renouvelant Napoléon III (Art. 16).

2 Une monarchie gaullienne ?

Affiche socialiste en faveur du « non » au référendum sur la Constitution, 1958.

3 Le gouvernement et le Parlement

Rédacteur de la nouvelle constitution, Michel Debré est nommé Premier ministre. Il prononce le 15 janvier 1959 son discours d'investiture devant l'Assemblée nationale.

Notre démocratie a désormais pour expression un gouvernement désigné par le chef légitime de la nation, consacré, au départ de son entreprise, par la confiance des élus du peuple, disposant pour sa mission des moyens de l'État, c'est-à-dire capable de mener une politique et de manifester son autorité, placé, enfin, sous le contrôle d'assemblées dont le fonctionnement et les pouvoirs permettent d'éviter l'arbitraire aussi bien à l'égard de la nation qu'à l'égard des citoyens. En d'autres termes, la Constitution, approuvée le 28 septembre de l'an passé, établit un régime gouvernemental de type parlementaire. [...] Le Parlement discute et vote les lois, c'est-à-dire les règles fondamentales touchant les structures de l'État, les bases de la société, les droits de la famille et des individus. Le Parlement discute et vote le budget, c'est-à-dire les impôts demandés aux citoyens, les dépenses qu'exigent les services publics, l'orientation économique et sociale de la nation. [...] À ceux qui affichent le regret des temps où le Parlement était moins législateur que gouvernant, et où l'on affirmait volontiers qu'il n'y avait point de limites à ses ambitions, osons répondre : qu'est devenu le prestige parlementaire par la confusion des pouvoirs ?

Michel Debré, discours devant l'Assemblée nationale, 15 janvier 1959.



4 La République libérée ?

Affiche gaulliste en faveur du « oui » au référendum sur la Constitution, 1958.

Questions

Parcours A Répondre aux questions

- Décrivez** les pouvoirs du Président, du Gouvernement et du Parlement (**doc. 1 et 2**).
- Expliquez** et **nuancez** l'affirmation de Michel Debré selon laquelle la Ve République est un régime parlementaire (**doc. 1 et 3**).
- Montrez** que les gaullistes critiquent la IV^e République (**doc. 3 et 4**).
- Expliquez** pourquoi les socialistes s'opposent à la Constitution (**doc. 3**).
- À partir des réponses aux questions précédentes, répondez de manière organisée à la problématique.

Parcours B Organiser un débat

Organisez un débat en classe entre partisans et adversaires de la Constitution de 1958. Les premiers légitiment le nouvel équilibre des pouvoirs, les seconds le dénoncent.

Avant le débat, complétez le tableau suivant en notant les arguments tirés des différents documents.

ou

	Les arguments pour la Constitution	Les arguments contre la Constitution
Doc. 1		
Doc. 2		
Doc. 3		
Doc. 4		



POINT DE PASSAGE

Cours p. 186

CONTEXTE

- Après avoir brièvement travaillé ensemble en 1944-1945 pour restaurer la République, Charles de Gaulle et Pierre Mendès France s'opposent rapidement.
- De Gaulle démissionne en janvier 1946 de la présidence du GPRF parce qu'il désapprouve les différents projets de constitution et le « régime des partis ». Dès l'origine il combat la IV^e République et prône un pouvoir présidentiel fort. C'est sur cette base qu'il fonde la V^e République quand il est rappelé au gouvernement en 1958.
- Durant la crise de mai 1958, Mendès France défend la IV^e République, même s'il a souvent critiqué ses dysfonctionnements. Il s'oppose ensuite au pouvoir gaulliste, considérant que le régime parlementaire est le plus démocratique.

Charles de Gaulle et Pierre Mendès France : deux conceptions de la République

En quoi les conceptions de la République de De Gaulle et Mendès France s'opposent-elles ?

1 Un chef de l'État au-dessus des partis

Après avoir démissionné en janvier 1946, de Gaulle s'oppose aux projets de Constitution de la Gauche et défend sa conception de la République.

Du Parlement, composé de deux Chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le Gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations. [...] En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée. Or, comment cette unité, cette cohésion, cette discipline, seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre, et si chacun des membres du Gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale tout entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ? C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large [...] que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. [...] À lui la tâche de présider les Conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas.

Charles de Gaulle, discours de Bayeux, 16 juin 1946.



2 La République en danger

Le 28 mai 1958, Pierre Mendès France défile à Paris avec les autres leaders de la gauche pour « la défense de la République », alors que le Gouvernement vient de démissionner sous la pression des militaires révoltés en Algérie.

- Pierre Mendès France
- Édouard Daladier
- François Mitterrand

3 Le risque d'une présidentialisation du régime

Le 17 novembre 1964, devant les élèves de l'École supérieure des sciences économiques et sociales de Paris, Pierre Mendès France critique la Ve République mise en place par de Gaulle.

J'ajoute et je précise que ce qui nous est proposé par la Ve République, ce n'est pas du tout, comme l'a dit tout à l'heure, un système mixte, intermédiaire entre le parlementarisme et le régime présidentiel. C'est un régime que j'appellerai ultra-présidentiel, puisque le président de la République dispose aujourd'hui de beaucoup plus de pouvoirs que le président des États-Unis. En France, le chef de l'État peut dissoudre l'Assemblée, ce n'est pas le cas aux États-Unis. En France, il dispose d'une large fraction du pouvoir législatif, et même d'une part importante du pouvoir judiciaire et du pouvoir constituant, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. En France, le président n'est pas contrôlé par une Cour suprême alors qu'il l'est, et sévèrement, aux États-Unis. En France, il peut recourir au référendum, et pas là-bas. [...] Nous avons un système qui va, dans la concentration, la monopolisation du pouvoir entre les mains d'une seule autorité, d'un seul homme, beaucoup plus loin que le véritable système présidentiel.

Pierre Mendès France, *Oeuvres complètes*, Tome V. *Préparer l'avenir* (1963-1973), NRF, Gallimard, 1989.



Charles de Gaulle
1890-1970

Surnom	Le Général
Profession	Militaire
Taille	1,93 m
Principales fonctions politiques	<ul style="list-style-type: none"> > Chef de la France libre (1940-1943) > Président du Gouvernement provisoire de la République française (1944-1946) > Président du Conseil (1958-1959) > Président de la République (1958-1969)



Pierre Mendès France
1907-1982

Surnom	PMF
Profession	Avocat
Taille	1,71 m
Principales fonctions politiques	<ul style="list-style-type: none"> > Député radical de l'Eure (1932-1942, 1946-1958) > Ministre de l'Économie nationale (1943-1945) > Président du Conseil (1954-1955) > Ministre des Affaires étrangères (1954-1955)

CONFIANCE A DE GAULLE



4 L'élection présidentielle

Affiche gaulliste pour l'élection présidentielle de décembre 1965, la première au suffrage universel depuis 1848.

Questions

1. **Décrivez** le rôle du chef de l'État selon de Gaulle (**doc. 1**).
2. **Décrivez** le rôle du Gouvernement selon Pierre Mendès France (**doc. 3**).
3. **Expliquez** ce que signifie la présence de Mendès France en tête de cette manifestation (**doc. 2**).
4. **Montrez** que la composition générale de l'affiche (**doc. 4**) illustre les propos de De Gaulle (**doc. 1**).
5. À partir des réponses aux questions précédentes, répondez de manière organisée à la problématique.

Focus sur le document 4

1. **Expliquez** comment l'affiche fait du général de Gaulle l'incarnation de la France.
2. **Analysez** le rapport entre le peuple et de Gaulle qui est mis en scène par ce photomontage.
3. **Montrez** comment le slogan vient renforcer le message de l'affiche.
4. **Imaginez** la réaction d'un opposant à de Gaulle devant cette affiche.

- Repères p. 178, p. 180
- Dossier p. 198
- Biographies p. 342

 Podcast du cours

Vocabulaire

- ◆ **Détente** : phase de la guerre froide caractérisée par une volonté de dialogue et de compromis entre les deux Grands, afin de limiter les risques d'affrontement nucléaire (1962-1975).
- ◆ **OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)** : alliance politique et militaire défensive créée en 1950 et regroupant les États-Unis, leurs alliés en Europe occidentale et le Canada.
- ◆ **SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti)** : créé en 1950, au-dessous duquel un travailleur ne peut être légalement employé. Il est remplacé en 1970 par le **SMIC** (salaire minimum interprofessionnel de croissance), revalorisé en fonction de la croissance économique et de la hausse des prix.



 Vidéo

Mai 1968

3. La V^e République de 1962 à 1974 : indépendance nationale et modernisation

En 1962, la France tourne la page de la guerre d'Algérie. Une croissance économique sans précédent nourrit l'optimisme des « Trente Glorieuses ». De Gaulle, puis Pompidou veulent moderniser la France et affirmer son indépendance.

A La France gaullienne dans le monde

- **La politique de « grandeur ».** Après 1962, de Gaulle multiplie les voyages à l'étranger pour porter la voix du pays. En 1966, la France se retire du commandement intégré de l'**OTAN** : elle reste membre de l'Alliance atlantique, mais n'accepte plus de bases américaines sur son sol. Elle entend assurer seule sa défense par la dissuasion nucléaire, héritée de la IV^e République (premier essai de la bombe A en 1960, premiers avions bombardiers en 1964). En 1967, à Phnom Penh (Cambodge), de Gaulle critique l'intervention américaine au Vietnam.
- **De Gaulle contre l'Europe ?** Dès son arrivée au pouvoir, de Gaulle défend une « Europe des patries », en rupture avec la politique fédéraliste menée sous la IV^e République par Monnet et Schuman. En 1965, il pratique la politique de « la chaise vide » à la CEE, pour maintenir le vote à l'unanimité au Conseil. Il bloque à deux reprises (1963 et 1967) l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE, jugé trop proche des États-Unis.
- **Une économie ouverte sur le monde.** Mais la CEE est aussi pour de Gaulle un moyen de moderniser la France, cette fois en continuité avec la IV^e République. Il encourage la modernisation industrielle, avec le lancement du Plan calcul en 1966, un plan industriel pour soutenir le développement de l'informatique dans le pays (face notamment à la concurrence américaine). Pour attirer les touristes du monde entier, l'État aide les entreprises à aménager des stations de ski (Plan neige de 1964) et des stations balnéaires. Cependant, de Gaulle est dépassé par une société plus jeune et tournée vers la modernité.

B Le tournant de mai 1968

- **La révolte étudiante.** Le 22 mars 1968, à Nanterre, des étudiants occupent la salle du conseil de la faculté pour protester contre l'arrestation d'un étudiant opposé à la guerre du Vietnam, mais aussi contre les règles rigides de l'Université. Le 3 mai, la Sorbonne est évacuée par la police. Les premiers affrontements entre policiers et étudiants éclatent à Paris, dans le Quartier latin, avant de s'étendre à toute la France. Le 10 mai, la « Nuit des barricades » est la plus violente.
- **La crise sociale et politique.** Pour protester contre la répression policière et le régime gaulliste, les partis politiques et les syndicats en appellent à la grève générale. Le 13 mai 1968, la France compte plus de dix millions de grévistes. Les oppositions socialiste et communiste appellent à la démission de De Gaulle, mais les partis sont divisés quant aux alternatives. Le 27 mai, le Premier ministre Pompidou signe avec les représentants syndicaux les Accords de Grenelle permettant une hausse de 35 % du **SMIG**.

● **De Gaulle affaibli.** Le 30 mai, de Gaulle annonce la dissolution de l'Assemblée. Le même jour, les forces gaullistes organisent une grande manifestation de soutien au Général. Les élections législatives des 23 et 30 juin 1968 font triompher les gaullistes à l'Assemblée. Cependant, fragilisé par les événements, de Gaulle est contraint de quitter le pouvoir en 1969 après le rejet par référendum de son projet de réforme des régions et du Sénat. Premier ministre de De Gaulle, Georges Pompidou est élu président de la République en 1969.

C Les années Pompidou (1969-1974)

● **La relance européenne.** Pompidou rompt avec la politique très méfiante du Général vis-à-vis de la CEE. Il prend l'initiative du sommet de La Haye en décembre 1969, qui accepte l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark. Le traité entre en vigueur en 1973 : l'Europe des Neuf rassemble alors une population plus nombreuse que celle des États-Unis (273 millions d'habitants contre 211 millions) et concentre le tiers des échanges mondiaux.

● **La Détente.** La politique gaullienne d'indépendance est poursuivie par Pompidou, mais dans un style moins flamboyant, insistant plus sur la coopération que sur la « grandeur ». Pompidou profite du contexte de la **Détente** pour accueillir à Paris en 1971, le dirigeant soviétique Leonid Brejnev pour sa première visite en Occident. En 1973, il est le premier chef d'État occidental reçu en visite officielle en Chine. La même année, la capitale accueille la signature des accords de Paris mettant fin à la guerre du Vietnam.

● **Un France plus moderne ?** Pompidou poursuit la politique industrielle de son prédécesseur en soutenant les secteurs les plus modernes comme l'aéronautique (premiers essais de l'avion supersonique Concorde en 1969) et l'automobile (alliance Peugeot-Citroën en 1974). Il souhaite tirer les leçons de mai 1968 et veut créer avec son Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, une « Nouvelle Société ». Grand amateur d'art contemporain, Pompidou modernise la politique culturelle de la France. Il crée à Paris le Musée national d'Art moderne, l'actuel Centre Georges-Pompidou, inauguré par son successeur en 1977, Valéry Giscard d'Estaing.

1958-1974 : les présidents et leurs Premiers ministres



1958-1969
Charles de Gaulle
président

Élu au suffrage indirect en 1958,
élu au suffrage direct en 1965, démission en 1969



1969-1974
Georges Pompidou
président

Élu au suffrage direct en 1969,
mort de maladie en 1974

Premiers ministres



Michel
Debré
(1959-1962)



Georges
Pompidou
(1962-1968)



Maurice
Couve de Murville
(1968-1969)



Jacques
Chaban-Delmas
(1969-1972)



Pierre
Messmer
(1972-1974)

Réviser son cours

1. Comment de Gaulle conçoit-il la place de la France dans le monde ?
2. Pourquoi la crise de mai 1968 est-elle un tournant en France ?
3. Pompidou s'inscrit-il dans la continuité ou en rupture avec de Gaulle ?

► Cours p. 196

La France gaullienne et le monde

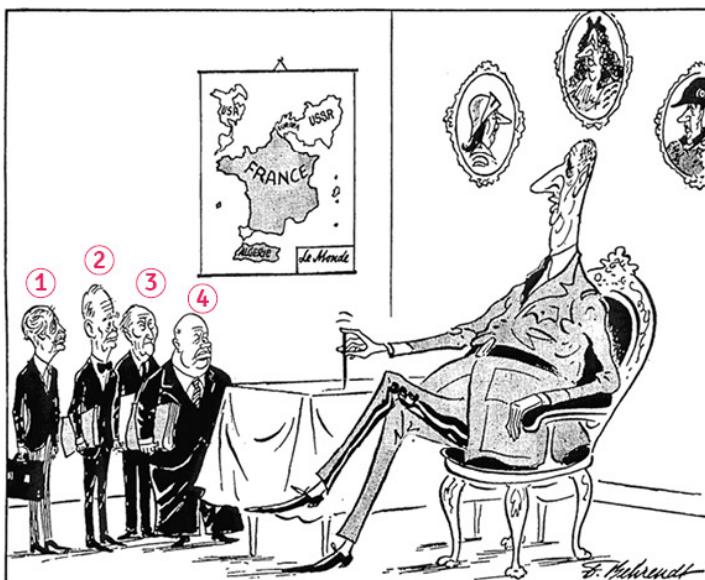
Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, de Gaulle veut redonner à la France un rôle diplomatique de premier plan et incarner une France qui renoue avec sa « grandeur » passée et affirme son indépendance vis-à-vis des États-Unis.

➤ Comment de Gaulle cherche-t-il à donner à la France un nouveau rôle international ?

1 Le retrait du commandement intégré de l'OTAN

D'autre part, tandis que se dissipe, tout au moins dans une certaine mesure, la perspective d'une guerre mondiale éclatant à cause de l'Europe, voici que d'autres conflits, où l'Amérique s'engage dans d'autres parties du monde, comme avant-hier en Corée, hier à Cuba, aujourd'hui au Vietnam, peuvent, en vertu de la fameuse escalade, prendre une extension telle qu'on aboutisse à une conflagration générale. Et dans ce cas, l'Europe, dont la stratégie est, dans l'OTAN, la stratégie de l'Amérique, y serait automatiquement impliquée, impliquée dans la lutte, même si elle ne l'avait pas voulue. Et ce serait le cas de la France, si l'imbrication de son territoire, de ses communications, de certaines de ses forces, de plusieurs de ses bases aériennes, de tel et tel de ses ports dans le système de commandement américain devait subsister plus longtemps. Il faut ajouter que notre pays devenant, de son côté et par ses propres moyens, une puissance atomique, est amené à assumer lui-même les responsabilités politiques et stratégiques que cela comporte [...]. Et enfin la volonté de la France de disposer d'elle-même, ce qui est indispensable pour qu'elle croit à son propre rôle, et pour qu'elle puisse être utile aux autres, cette volonté de la France est incompatible avec une organisation de défense dans laquelle elle est subordonnée.

Conférence de presse de Charles de Gaulle, 21 février 1966.



2 La politique de « grandeur » vue d'Allemagne

① Le Premier ministre britannique, Harold MacMillan. ② Le président des États-Unis, Dwight D. Eisenhower. ③ Le chancelier allemand, Konrad Adenauer. ④ Le leader soviétique, Nikita Khrouchtchev.

Caricature de Fritz Behrendt, 1963.



3 De Gaulle en Amérique

Le 24 septembre 1964, le Général de Gaulle est en visite officielle à Quito, en Équateur. Ce voyage fait partie d'une grande tournée diplomatique à travers toute l'Amérique latine, du 21 septembre au 16 octobre 1964.



Vidéo
Les voyages de De Gaulle en Amérique latine



IL POURRA DÉTRUIRE N'IMPORTE QUELLE CAPITALE ENNEMIE A 3.000 KM. de distance

Lancé hier à Cherbourg par le général de Gaulle, le « Redoutable » est équipé de 16 missiles mer-sol à tête thermonucléaire de 500 kilotonnes.

Page 7.

4 De Gaulle inaugure le premier sous-marin nucléaire français

Une du journal *Le Parisien*, 30 mars 1967.

5 Un retour à l'égoïsme sacré

En avril 1966, l'opposition dépose une motion de censure contre la politique étrangère de Georges Pompidou, Premier ministre de De Gaulle. Maurice Couve de Murville est alors ministre des Affaires étrangères. Député centriste, René Pleven prend la parole pour dénoncer la décision de De Gaulle.

Quelle sera donc, après votre dénonciation de l'OTAN, votre politique de défense ? Le retour à l'égoïsme sacré ? Chacun pour soi et Dieu pour tous ? En écoutant à la télévision M. Couve de Murville souligner le caractère national de l'arme atomique, c'était l'impression qu'on pouvait recueillir. [...] Il y a quelque chose de troublant à entendre M. Pompidou déclarer comme il l'a fait le 28 mars dernier, « qu'en cas de guerre entre l'URSS et les États-Unis, si nous ne sommes pas intégrés dans le système américain, nous avons une meilleure chance d'y échapper ». De telles paroles paraissent difficilement compatibles avec l'affirmation que la France demeure dans l'alliance atlantique et reste liée par les obligations du traité. Je me refuse à vous faire un procès d'intention, mais un doute profond existe – vous le savez – chez la plupart de nos partenaires quant à la possibilité pratique et durable, pour la France, de rester dans l'alliance sans participer à son organisation militaire, de donner quelque efficacité à ce qui ne sera plus désormais qu'une demi-appartenance de la France à une alliance qui, malgré vos dires, forme un tout avec son organisation militaire. [...] Nous sommes en total désaccord avec cette décision aventureuse qui affaiblit notre pays [...]. Pour nous, la grandeur d'un pays n'est pas d'avoir les mains libres. Elle consiste à prendre sa part de responsabilités [...].

René Pleven, Intervention dans les débats à l'Assemblée nationale, 16 avril 1966.

Questions

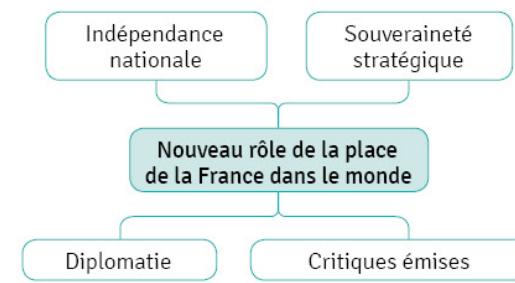
Parcours A Répondre aux questions

- Expliquez** les raisons du retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN (**doc. 1**).
- Résumez** l'intérêt stratégique de l'OTAN selon René Pleven (**doc. 5**).
- Montrez** que cette scène imaginaire caricature la politique de grandeur de De Gaulle (**doc. 2**).
- Montrez** comment de Gaulle répond aux craintes exprimées par l'opposition (**doc. 4 et 5**).
- Analysez** l'intérêt d'un tel voyage pour la diplomatie gaullienne (**doc. 3**).
- À partir des réponses aux questions précédentes, répondez de manière organisée à la problématique.

ou

Parcours B Travailler l'oral

Complétez la carte mentale à l'aide des documents. Utilisez la carte mentale pour exposer en 5 minutes votre réponse à la problématique devant la classe.



SYNTHÈSE

EXO Exercices interactifs

Podcast de la synthèse

La France : une nouvelle place dans le monde

- Comment la France redéfinit-elle son rôle dans le monde de 1945 à 1974 ?

1 La IV^e République (1946-1958)

Instaurée en 1946 au terme d'âpres débats, la IV^e République est un régime parlementaire dans lequel l'essentiel du pouvoir revient à l'Assemblée nationale. Elle est rejetée par les gaullistes qui sont partisans d'un pouvoir exécutif fort et par les communistes qui lui reprochent son adhésion à l'OTAN. Du fait de son recours à la représentation proportionnelle, elle se caractérise par une forte instabilité gouvernementale.

Tout en essayant vainement de s'opposer par la force au processus de décolonisation (guerres d'Indochine et d'Algérie), la IV^e République engage un rapprochement avec l'Allemagne dans le cadre de la construction européenne. Aux côtés de la RFA, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, la France participe à la création de la CECA (1951), puis de la CEE (1957).

2 La crise algérienne (1958)

Vaincus en Indochine (1954), les gouvernements de la IV^e République ne se résolvent à négocier l'indépendance du Maroc et de la Tunisie (1956) que pour mieux concentrer leurs efforts sur la préservation de la souveraineté française sur l'Algérie. Celle-ci n'accède donc à l'indépendance qu'en 1962 au terme d'une guerre de huit ans qui divise en profondeur les sociétés algérienne et française.

La IV^e République est fortement déstabilisée par la guerre d'Algérie. Sous la pression des pieds-noirs opposés à l'indépendance, ses dirigeants sont poussés à faire appel au général de Gaulle en 1958. Celui-ci fait adopter par référendum la Constitution de la V^e République qui renforce considérablement les pouvoirs du Président, fonction qu'il exerce de 1958 à 1969.

3 La V^e République de 1962 à 1974

Débarrassé du fardeau colonial avec l'indépendance de l'Algérie en 1962, de Gaulle se pose en restaurateur de la « grandeur » française. Celle-ci passe, selon lui, par l'indépendance stratégique que permet l'obtention de la bombe nucléaire en 1960. Ce souci de l'indépendance se traduit par une prise de distance symbolique avec les États-Unis (retrait du commandement intégré de l'OTAN en 1966) et la CEE (politique de la « chaise vide » en 1965).

Dans la continuité de De Gaulle, son successeur Georges Pompidou profite du climat de Détente pour se poser en intermédiaire entre Américains et Soviétiques. Il est le premier dirigeant occidental à recevoir un dirigeant soviétique (Leonid Brejnev, en 1971) et il accueille à Paris en 1973 la conférence qui met un terme à la guerre du Vietnam.

MOTS-CLÉS

- CECA → p. 182
- Décolonisation → p. 182
- FLN → p. 186
- Harkis → p. 186
- OAS → p. 186
- OTAN → p. 196
- Pieds-noirs → p. 186

DATES CLÉS

- 1946 : Instauration de la IV^e République.
- 1951 : CECA.
- 1957 : CEE.
- 1958 : Instauration de la V^e République.
- 1946-1954 : guerre d'Indochine.
- 1954-1962 : guerre d'Algérie.

Biographies



Charles de Gaulle
(1890-1970)

Fondateur et premier président de la V^e République (1958-1969).

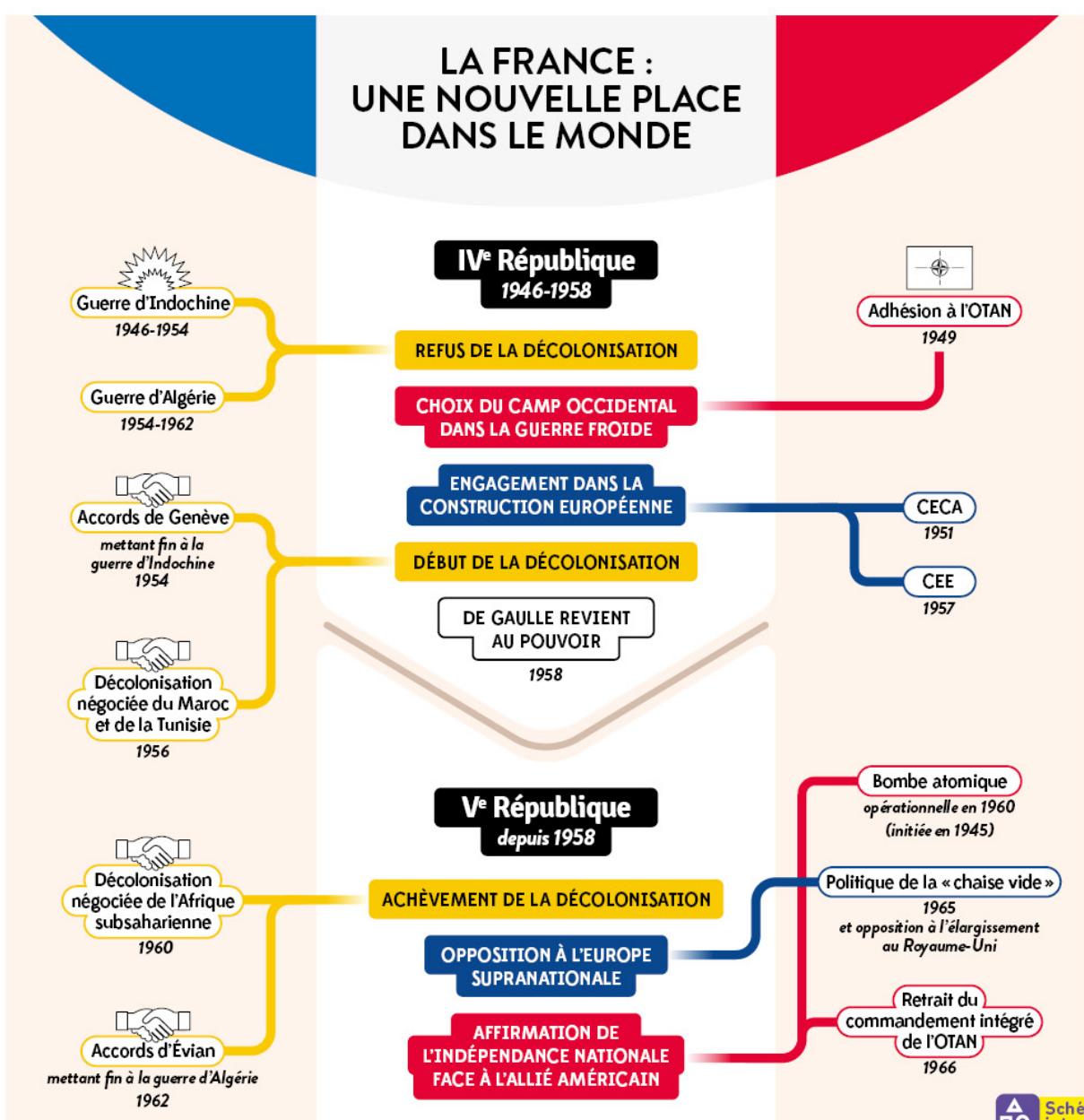


Pierre Mendès France
(1907-1982)

Président du Conseil de juin 1954 à février 1955.

► Biographies p. 342

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

LA FRANCE :
UNE NOUVELLE PLACE
DANS LE MONDE

POUR ALLER PLUS LOIN



À lire

- Jenny Raflik, *La République moderne*, Seuil, 2018. Une histoire de la IV^e République.
- Michel Winock, *L'Agonie de la IV^e République : 13 mai 1958*, Gallimard, 2006. Une étude sur l'avènement de la V^e République dans le contexte de la guerre d'Algérie.



- À voir
- Pierre Schoendoerffer, *La 317^e section*, 1964. Un film sur la guerre d'Indochine.
 - Serge Moati, *Je vous ai compris ! De Gaulle et l'Algérie 1958-1962*, 2010. Un documentaire sur le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958.

À visiter

- Le *Redoutable*, premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins français, en service de 1967 à 1991, se visite à la Cité de la Mer de Cherbourg.
- La *Maison de l'histoire européenne de Bruxelles* propose des expositions permanentes et temporaires sur l'histoire du continent et notamment des débuts de son unification politique.

ÉTAPE 1 Analyser le sujet

En quoi leurs points de vue diffèrent-ils ?

Traient-ils de toutes les difficultés ?
Lesquelles n'évoquent-ils pas ?

Sont-ils de nature politique, diplomatique, économique, sociale ?

En confrontant les documents, montrez dans quelle mesure ils reflètent les défis auxquels la IV^e République est confrontée au début de la guerre froide.

Quand et dans quel contexte est-elle créée ?

Comment influe-t-elle sur la politique intérieure française et sur les questions de politique extérieure ?



1 Les États-Unis, c'est la guerre !

Affiche du Parti communiste français (PCF), 1952, collection « Archives du PCF ».

2 La situation de la France en 1947

En mai 1947, les ministres communistes quittent le gouvernement et rejoignent le camp de l'opposition. Les conséquences de ce départ sont rappelées par Vincent Auriol, premier président de la IV^e République de 1947 à 1954, dans son Journal.

De ce conseil (Conseil des ministres du 11 juin 1947), je sors accablé et presque découragé. La séance a été terrible, non certes par le débat qui a été très élevé, mais par tout ce que nous avons appris. Tous les ministres font un louable effort et c'est avec une grande conscience qu'ils gèrent chacun leur département et ensemble les affaires de l'État. Mais les grèves des cheminots, les grèves qui s'allument un peu partout, puis les difficultés créées par le plan Marshall et l'attitude de l'Union soviétique, les complications qui ont suivi le discours de Truman, tout cela est exploité dans les usines et provoque à chaque instant des conflits sociaux. La conséquence en est une situation financière alarmante. Les gens apeurés retirent leurs fonds, les avances de la Banque de France, la nécessité de mesures pour colmater les fuites monétaires et financières et, par là même, les répercussions sur le coût de la vie – tout cela crée une situation épouvantable et les communistes attisent le feu partout. À côté de cela, des difficultés à Madagascar, dans les territoires de l'Union française – tout paraît se conjuguer contre nous alors que la France n'est pas encore sortie de l'abîme de ruines où elle se débat. Je me demande si nous parviendrons à vaincre ces difficultés. Si le pays était uni, oui. Voici que, en face des communistes, de Gaulle s'agit à son tour. Impossible de compter sur lui. J'ai fait des approches pour lui demander de suspendre son activité hostile, mais il demeure muré dans son orgueil et il est seul. [...]

Vincent Auriol, *Journal du Septennat*, 1970.

ÉTAPE 2 Mobiliser ses connaissances et organiser ses idées

Reliez les informations issues des documents à l'explication qui convient.

Attention, ces documents sont centrés sur la France, mais évoquent aussi le contexte international, de l'époque (guerre froide, décolonisation). C'est pourquoi, pour les comprendre, il faut aussi mobiliser les connaissances du chapitre 5.

Éléments de description ou citations issus des documents		Explications	
L'avion qui largue des armes bactériologiques sous la forme d'araignées « Les USA refusent de signer l'interdiction des armes bactériologiques »	A .	• 1	Les communistes dénoncent l'usage qu'ont fait les Américains de l'arme atomique pendant la Seconde Guerre mondiale.
« Truman déclare : "Nous possédons des armes fantastiques" »	B .	• 2	Les ministres communistes ont quitté le gouvernement en mai 1947 pour protester contre le choix du camp américain dans la guerre froide.
« Halte aux criminels de guerre »	C .	• 3	Les Américains sont soupçonnés de développer des armes bactériologiques dangereuses.
« Les Américains sèment la peste et le choléra en Corée... »	D .	• 4	Les Américains refusent de reconnaître la RPC et soutiennent Taïwan.
« ... et en Chine »	E .	• 5	En mars 1947, le président américain énonce sa doctrine de l'indiguedement. Les communistes français se sont opposés au choix de leur gouvernement de s'y rallier.
Les araignées qui s'avancent	F .	• 6	Il ne cesse de s'opposer à la IV ^e République en appelant à un pouvoir présidentiel plus fort et crée le RPF.
« les grèves qui s'allument un peu partout », « les grèves des cheminots »	G .	• 7	Une aide économique est lancée par les États-Unis pour aider à la reconstruction en Europe.
« le plan Marshall »	H .	• 8	Depuis 1950, les États-Unis sont en guerre et soutiennent le Sud de la Corée contre le Nord communiste.
« les complications qui ont suivi le discours de Truman »	I .	• 9	La révolte des Malgaches en 1947 est très violemment réprimée par le pouvoir colonial français.
« situation financière alarmante », « les fuites monétaires et financières »	J .	• 10	Le président des États-Unis lance son pays dans la course aux armements.
« les communistes attisent le feu partout »	K .	• 11	En mai-juin 1947, la France connaît de grandes grèves, notamment à cause du coût de la vie.
« des difficultés à Madagascar, dans les territoires de l'Union française »	L .	• 12	Les Américains représentent une menace en mouvement.
« l'abîme de ruines »	M .	• 13	La perte de confiance dans le franc pousse les épargnants à retirer leurs capitaux.
« de Gaulle s'agit à son tour/son activité hostile »	N .	• 14	La France est encore en pleine reconstruction, deux ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Identifiez dans quelle partie du plan les informations issues des documents et les explications ci-dessus peuvent être utilisées.

PLAN

La IV^e République face : I. Au défi politique
II. Au défi économique
III. Au défi colonial

ÉTAPE 3 Rédiger l'analyse de documents

Identifiez la partie du plan que cette phrase introduit puis rédigez la suite de la réponse.



Ces deux documents témoignent des débuts de la guerre froide et de ses répercussions sur la politique intérieure française....

EXO Exercices interactifs

ÉTAPE 1 Analyser le sujet

À quelles revendications coloniales la France doit-elle faire face ? Quelle attitude adopte-t-elle ?

Quel camp la France choisit-elle ? Renonce-t-elle à son indépendance pour autant ?

Est-ce une grande, une moyenne ou une petite puissance ?

Comment la décolonisation et la guerre froide obligent-elles la France à repenser sa place dans le monde entre 1945 et 1969 ?

Pourquoi la France de 1945 doit-elle se remettre en question ? Quels choix fait-elle pour compenser sa perte de puissance ?

Comment justifier le choix de ces deux dates ?

ÉTAPE 2 Mobiliser ses connaissances et organiser ses idées



Construisez votre argumentation en exploitant les cours et les documents suggérés.

Plan suggéré	Cours à exploiter	Documents à exploiter
I. La France essaye de retrouver sa place dans le monde (1945-1958)		
A. Le choix du camp occidental	➤ Cours 1. A. p. 182 ➤ Cours 1. C. p. 183	
B. La France fait face au délitement de son Empire	➤ Cours 1. B. p. 182	➤ Carte p. 180-181
C. La France se tourne vers la construction européenne	➤ Cours 1. C. p. 183	➤ Document 4 p. 185
II. La France de De Gaulle, une « politique de grandeur » (1958-1969)		
A. La nécessité de trouver une solution au conflit algérien	➤ Cours 2. A. p. 186 ➤ Cours 2. B. p. 186	➤ Document 2 p. 179
B. Une volonté de réaffirmer l'indépendance française	➤ Cours 3. A. p. 196	➤ Photo d'ouverture p. 177 ➤ Document 1 p. 198 ➤ Document 5 p. 199 ➤ Document 4 p. 199
C. Une certaine vision de l'Europe	➤ Cours 3. A. p. 196	

ÉTAPE 3 Rédiger la réponse



Rédigez la Partie I en vous aidant du tableau complété et des phrases introducitives suivantes.



Entre 1945 et 1958, la France, sortie affaiblie de la guerre et confrontée à des soulèvements indépendantistes, entrevoit la construction européenne comme un moyen de retrouver un rôle de premier plan sur la scène internationale.

L'ampleur des destructions est telle que pour accélérer la reconstruction, la IV^e République accepte l'aide américaine du plan Marshall en 1947.

Parallèlement, la France fait face aux revendications indépendantistes dans ses colonies.

La France se tourne alors vers la construction européenne pour retrouver sa grandeur perdue.

Phrase d'introduction de la partie I

Phrase d'introduction du paragraphe I. A.

Phrase d'introduction du paragraphe I. B.

Phrase d'introduction du paragraphe I. C.

Réponse à une question problématisée

Sujet

Comment la guerre d'Algérie cause-t-elle la naissance d'un nouveau régime politique en France ?

Sujet

Quelles nouvelles pratiques des institutions la Ve République met-elle en œuvre entre 1958 et 1962 ?

Analyse de document

Sujet

Après avoir rappelé le contexte historique de ce discours, vous montrerez qu'il témoigne d'une volonté d'affirmer la puissance de la France sur la scène internationale.

La position de la France sur la guerre du Vietnam

Oui, la position de la France est prise. Elle l'est par la réprobation, par la condamnation qu'elle adresse en ce qui concerne les actuels événements. Cette position est prise aussi par sa résolution de n'être pas, où que ce soit, et quoiqu'il arrive, automatiquement impliquée dans l'extension éventuelle du drame et de garder en tout cas les mains libres. Mais elle l'est encore par l'exemple qu'elle a naguère donné en Afrique du Nord, en mettant délibérément un terme à des combats stériles sur un terrain pourtant que ses forces dominaient sans conteste, qu'elle administrait directement depuis 132 ans et où elle avait implanté plus d'un million de ses enfants. [...] Bref, si longue et dure que doive être encore l'épreuve, il est certain qu'aux yeux de la France elle n'aura pas de solution militaire. Dès lors et à moins que le monde ne roule vers la catastrophe, seul un règlement politique pourrait rétablir la paix. Comme les conditions de ce règlement sont bien claires et bien connues, on peut encore espérer. Tout comme celui de 1954, l'accord aurait pour objet d'établir et de garantir la neutralité des peuples de l'Indochine, et leur droit de disposer d'eux-mêmes tels qu'ils sont effectivement, et chacun étant entièrement responsable de ses propres affaires. Les contractants seraient donc les pouvoirs qui s'y exercent réellement, et parmi les autres États, tout au moins les cinq puissances mondiales. Mais, la possibilité, et à plus forte raison, l'ouverture d'une aussi vaste et difficile négociation, dépendrait évidemment de la décision et de l'engagement qu'auparavant aurait voulu prendre l'Amérique de rapatrier ses forces dans un délai convenable et déterminé. [...] La France le dit au nom de son expérience et de son désintéressement. Elle le dit en raison de l'œuvre qu'elle a naguère accompli dans cette région de l'Asie, des liens qu'elle a y conservés, de l'intérêt qu'elle continue de porter aux peuples qui l'habitent, et dont elle sait qu'ils le lui rendent bien.

Extrait du discours officiel du président de Gaulle à Phnom Penh, 1^{er} septembre 1966.